

VOUS VOULEZ VENDRE ?

ETAPE

1

- o Je m'assure que les vélos ou tout ce qui roule sans moteur (roller, patin à roulette, skate, trottinette) ou le petit matériel (casque, pompe...) que je souhaite vendre, soient **en état de marche**.
- o Je prends un **document d'identité**
- o Je prévois **2€ pour l'inscription**

ETAPE

2

Afin de gagner du temps au moment des inscriptions définitives le jour J, **je remplis le formulaire de dépôt avant le dimanche 16 avril**. Je peux récupérer un formulaire en **le téléchargeant sur le site de la communauté de communes (www.ceze-cevennes.fr)**. **Des formulaires en format papier** sont disponibles à l'accueil de la communauté de communes, de la mairie de Meyrannes et d'ACCES pour tous.

ETAPE

3

Je me présente entre 8h30 et 10h30, au parking de la station service de Meyrannes le dimanche 16 avril prochain afin de finaliser mon inscription et de confier mon vélo (ou mon matériel roulant sans moteur) ou mon petit matériel à l'association ACCES pour tous qui se chargera de la vente.

Le prix de vente minimum/maximum est à fixer avec les bénévoles. Un rapide contrôle technique sera effectué par les membres de l'association avant la mise en vente.

À savoir : 10% seront prélevés sur la vente au profit de l'association ACCES pour tous. Les fonds récoltés permettront à l'association de poursuivre ses actions.

ETAPE

4

À partir de 10h30 et jusqu'à 16h30. Je peux récupérer les fruits de la vente. En cas d'invendu, je récupère mon vélo (ou tout ce qui roule sans moteur) ou mon petit matériel à partir de 16h30 et jusqu'à 17h30.

VOUS VOULEZ ACHETER ?

Vélos de course, de ville, VTT, BMX, roller, trottinette..., petit matériel (casque, pompe...), venez trouver ce dont vous avez besoin de 10h30 à 16h30.

À savoir : Espèces et chèques sont acceptés.

